

FORMATION CONTINUE



OUVRIER DU PAYSAGE



Vous souhaitez travailler en AMENAGEMENT PAYSAGER, la CREATION et l'ENTRETIEN des ESPACES VERTS

- ◆ Formation de 1185 heures (800 h en centre et 385 h en entreprise)
- ◆ Formation en alternance rémunérée

► **Diplôme :**
CAPA de niveau V
(équivalent au CAP / BEP)

► **Prérequis :**
Aucun diplôme préalable

► **Lieu de formation :**
CFPPA de Verdilly
(5 km de Château-Thierry)

► **Dates :**
Octobre 2020 — Juillet 2021

► **Effectif :** 8 à 12 personnes

Le métier

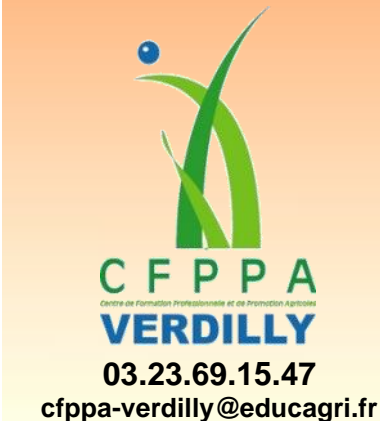
L'objectif général est de former de futurs salariés en aménagement paysager.

Le jardinier paysagiste travaille pour les entreprises paysagistes, les villes, les collectivités territoriales. Il entretient les espaces verts ou les jardins ; il procède aux travaux d'aménagement, arrosage, décoration, plantation de végétaux d'ornement en utilisant de fertilisants et produits phytopharmaceutiques. Il entretient le matériel et est en relation avec les fournisseurs ou les clients.

Publics et conditions d'admission

- Demandeur d'emploi
- Salarié en reconversion
- Contrat de professionnalisation
- Contrats Aidés

- Avoir 18 ans ou plus
- Faire preuve d'une motivation satisfaisante et réussir les tests d'entrée



La formation

Les Certificats de Compétences visés par la formation :

Nom de l'UC	Intitulé	Nombre d'heures
G1	Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux	118
G2	Mettre en œuvre des actions à sa construction personnelle	87
G3	Interagir avec son environnement social.	82
P1	Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager	180
P2	Réaliser des travaux d'aménagement paysager	180
P3	Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements	83
UCARE	Petit Bucheronnage	70

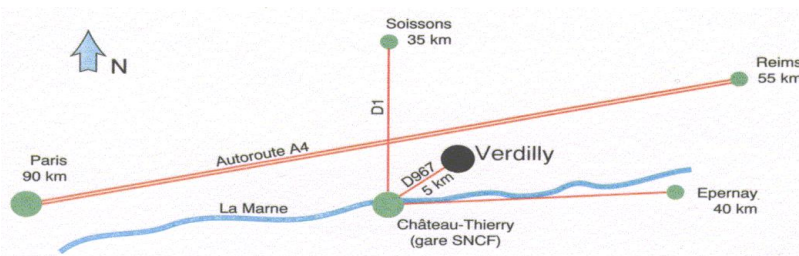
Possibilité d'étaler sa formation ou de suivre une partie de la formation.
100 % en contrôle continu. Validation par Unités Capitalisables (UC).

Notre structure d'accueil et de formation

Une structure professionnelle
au service de la formation

Notre centre de formation
est situé à Verdilly
(5 kms de Château-Thierry)

Les apprenants disposent de salles de cours, salles informatiques et d'un « plateau technique » dédié à la formation et aux travaux pratiques.
Possibilité d'hébergement.



Contact :

CFPPA de Verdilly
4 avenue Euphrasie Guynemer
02400 VERDILLY

Tel : 03.23.69.15.47 - Fax : 03.23.69.31.92

Mail : cfppa.verdilly@educagri.fr

Site internet : www.cfppa-verdilly.fr